

Strasbourg, le 27 mars 2018

Le Directeur académique
des services de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et
Professeurs des Ecoles

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale chargés de
circonscription du 1^{er} degré

Objet : Mouvement 2018 - Appel à candidatures pour des postes à exigences particulières

Division du 1^{er} degré

Affaire suivie par Aurore Masson

Téléphone
03 88 45 92 86

Télécopie
03 88 61 43 15

Courriel
aurore.masson@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

Pour la rentrée 2018, les postes d'ULIS en collège et en lycée seront affectés dans le cadre d'une procédure concertée entre 1^{er} et 2nd degrés, avec une commission d'affectation académique pour les personnels du 2nd degré et une procédure départementale pour les personnels du 1^{er} degré.

Ces postes relevant du 2nd degré seront prioritairement pourvus par des enseignants spécialisés du 2nd degré. Ensuite les postes restés vacants seront pourvus à l'échelon départemental dans le cadre de la procédure des postes à exigences particulières : recueil des candidatures, avis de l'IEN, passage devant une commission (voir ci-dessous pour les personnels titulaires d'un poste ULIS), affectation sur les postes sollicités avec respect du barème départemental après avis de la CAPD.

Ci-dessous, vous trouverez l'ensemble des postes susceptibles d'être vacants, et vacants (grisés).

ULIS COLLEGE :

Etablissement	Commune
Collège Paul Wernert	ACHENHEIM
Collège du Torenberg-Heiligenstein	BARR
Collège Robert Schuman	BENFELD
Collège Le Ried	BISCHHEIM
Collège Lamartine	BISCHHEIM
Collège Lamartine	BISCHHEIM
Cité scolaire André Maurois	BISCHWILLER
Cité scolaire André Maurois	BISCHWILLER
Collège du Bastberg	BOUXWILLER
Collège de Brumath	BRUMATH
Collège des Racines et des Ailes	DRULINGEN
Collège Nicolas Copernic	DUTTLENHEIM
Collège Romain Rolland	ERSTEIN
Collège Jean de la Fontaine	GEISPOLSHEIM
Collège Kléber	HAGUENAU
Collège Kléber	HAGUENAU
Collège Le Parc	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Collège Nelson Mandela (ex Les Roseaux)	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Collège Frison Roche	LA BROQUE
Collège Val de Moder	LA WALCK
Collège André Malraux	LA WANTZENAU
Collège Maxime Alexandre	LINGOLSHEIM
Collège Léonard de Vinci	MARMOUTIER
Collège Jacques Tati (ouverture)	MERTZWILLER
Collège Henri Meck	MOLSHEIM
Collège Rembrandt Bugatti	MOLSHEIM

Collège Paul Emile Victor	MUNDOLSHEIM
Collège Louis Arbogast	MUTZIG
Collège Martin Schongauer	OSTWALD
Collège de la Souffel	PFULGRIESHEIM
Collège Françoise Dolto	REICHSHOFFEN
Collège Pierre Claude	SARRE-UNION
Collège Les Sources	SAVERNE
Collège Les Sources	SAVERNE
Collège Rouget de Lisle	SCHILTIGHEIM
Collège du Bois Fleuri	SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Collège Jean Mentel	SELESTAT
Collège Charles de Gaulle	SELTZ
Collège Les Sept Arpents	SOUFFELWEYERSHEIM
Collège Albert Camus	SOUFFLENHEIM
Collège Outre-Forêt (ouverture)	SOULTZ SOUS FORET
Collège Lezay Marnésia	STRASBOURG
Collège Kléber	STRASBOURG
Collège Solignac	STRASBOURG
Collège Fustel de Coulanges	STRASBOURG
Collège Hans Arp	STRASBOURG
Collège Foch	STRASBOURG
Collège Jean Monnet	STRASBOURG
Collège Erasme	STRASBOURG
Collège Vauban (ouverture)	STRASBOURG
Collège du Stockfeld	STRASBOURG
Collège Sophie Germain	STRASBOURG CRONENBOURG
Collège Jules Hoffmann	STRASBOURG ROBERTSAU
Collège Pierre Polie (ouverture)	VENDENHEIM
Collège Marcel Pagnol	WASELONNE
Collège Otfried	WISSEMBOURG

ULIS LYCEE :

Etablissement	Commune
LP Philippe Goulden	BISCHWILLER
LP A. Siegfried	HAGUENAU
LP Alphonse Heinrich Nessel	HAGUENAU
LPO Gutenberg	ILLKIRCH
LP EREA	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
LP Camille Schneider	MOLSHEIM
Lycée des Métiers Paul-Victor	OBERNAI
LP Jules Verne	SAVERNE
LP Jules Verne	SAVERNE
LP Jules Verne	SAVERNE
LP Aristide Briand	SCHILTIGHEIM
LPo Emile Mathis	SCHILTIGHEIM
LP François-Charles Schweisguth	SELESTAT
LPO Louis Couffignal	STRASBOURG
LP Oberlin (ouverture)	STRASBOURG
LP Jean Geiler	STRASBOURG
Lycée Jean Rostand	STRASBOURG
Lycée Stanislas	WISSEMBOURG

Les candidats pour ces postes feront parvenir à l'Inspecteur de l'Education nationale de leur circonscription la fiche de candidature ci-jointe, accompagnée de la photocopie du dernier rapport d'inspection pour le **vendredi 6 avril 2018 délai de rigueur**.

A noter que les candidats actuellement titulaires d'un poste ULIS Collège ou Lycée sont dispensés de passer devant la commission.

Cette commission d'entretien se tiendra le **mercredi 18 avril 2018** à la DSDEN du 67 (les convocations seront adressées par mël sur l'adresse académique).

Les candidats remplissant les conditions requises et retenus à l'issue de l'entretien conservent durant trois années l'avis favorable pour être affecté sur ce type de poste.

Le choix d'une affectation en ULIS Collège ou Lycée sera prioritaire sur l'éventuelle affectation obtenue à la première phase du mouvement.

Pour le directeur académique,
L'adjoint au directeur académique chargé du 1^{er} degré,



Jean-Baptiste LADAIQUE

